



fnsea matin

www.fnsea.fr

ÉDITORIAL



Redevenir N° 1

L'ambition pour notre pays ne se divise pas. Tous ceux qui ont à cœur de voir la France se développer en portant haut les couleurs de nos terroirs et de nos territoires, doivent se rassembler et proposer au moment de l'élection présidentielle. Cette démarche fait que l'agriculture a un rôle majeur à jouer.

À force de contraintes, de bureaucraties et de mises à l'index, l'agriculture s'est disqualifiée dans la course à la compétitivité mondiale et les agriculteurs ont vu leur fierté abîmée.

Nous n'avons pas le temps d'attendre. Les compétences sont là, la terre est bonne, le savoir-faire est omniprésent ; tous les atouts sont réunis pour que nous redevenions n° 1. N° 1 pour les productions, n° 1 pour les filières, n° 1 pour la qualité et la sécurité alimentaire, n° 1 à l'export, n° 1 dans les assiettes des français et n° 1 dans le cœur de nos concitoyens. Voilà les objectifs ! Le prochain Président de la République aura une responsabilité essentielle sur tous ces sujets car il en va de l'avenir du pays. Pour l'agriculture, il aura à ouvrir un chemin non une impasse ! Arrêtons de parler de l'agriculture, faisons-la, aimons-la, pour préparer demain, il faut semer de bonnes idées aujourd'hui. L'agriculture ne doit plus être une variable d'ajustement mais une constante de développement. La politique n'a du sens que lorsque l'on prend la bonne direction. Désormais, face à la crise, face au monde, battons nous pour redevenir les premiers non comme une obsession mais au regard de tout ce que l'on peut apporter aux Hommes et à la terre.

Xavier Beulin
Président de la FNSEA

Une chance pour la France

Dans la campagne présidentielle, les critiques fusent, les positions se figent. Heureusement, en démocratie, la liberté d'expression permet aux joutes politiques de se développer, aux débats de s'animer. L'agriculture doit prendre part à ces échanges et en être l'un des principaux sujets de réflexion. En ce temps de crise économique et financière, de folie des marchés, où se pose de façon cruciale la question la position de l'Homme dans la société, il est primordial que l'agriculteur se place en tête. La France a déjà perdu nombre de ses paysans, ce qui a provoqué une désertification importante. Pour autant, l'agriculture française doit rapidement retrouver une meilleure compétitivité. Pour cela, il est urgent de réduire les écarts de coûts sociaux et de normes à l'intérieur de l'Europe, comme à l'extérieur. Des solutions, comme la TVA emploi, existent. ... la suite en page 3.



Tribune Libre

L'Agriculture, « LA » recette gagnante à partager !



Jean Michel Schaeffer
Président de
Jeunes Agriculteurs

Plus que jamais en ces temps incertains, la nouvelle génération de paysans veut continuer de jouer son rôle de trait d'union. Trait d'union avec les consommateurs, trait d'union entre les acteurs des filières agricoles, trait d'union avec les décideurs politiques. L'avenir de nos installations va se construire autour de trois axes forts : la PAC, l'organisation des filières et l'évolution des exploitations agricoles. Si l'on veut garder une agriculture généreuse, innovante, une agriculture à partager et à exporter, il faudra avancer ensemble et nous adapter !

SOMMAIRE

- p2 ► Europe
Sécurité alimentaire : un défi mondial
- p3 ► Economie
Une chance pour la France
- p4 ► Entreprise
Entreprises agricoles : libérer les énergies
- p5 ► Social et emploi
Deuxième employeur de France
- p6 ► Territoires
Pour une campagne vivante
- p7 ► Environnement
Performances environnementales et économiques
- p8 ► Brèves
Ils, elles ont dit

INTERVIEW...

de Xavier Beulin
Président de la FNSEA

«Pas d'Europe
sans
agriculteurs

D'abord, il est primordial que le projet de budget pour la PAC soit maintenu tel qu'il a été proposé au mois de juin dernier : sans budget, pas d'efficacité de la PAC. Sur le contenu de la réforme elle-même, nous souhaitons infléchir la copie européenne. Les 30 % de verdissement des aides sont trop élevés. Et nous rejetons l'idée d'un gel de 7 % des terres agricoles au titre de la création « d'un focus écologique ». C'est en contradiction totale avec l'objectif de sécurité alimentaire mondiale affichée par le G20 qui nécessite de produire davantage ! De même, nous souhaitons assouplir les mesures de maintien des surfaces en herbe, comme celles de diversification.

Concernant des mesures de marché et de gestion des risques, la copie du Commissaire européen chargé de l'Agriculture est aussi à améliorer. Les dispositions retenues sont insuffisantes pour faire face à des situations de crise, sanitaires ou autres, et des progrès sont encore à faire pour sécuriser l'organisation des filières vis-à-vis du droit de la concurrence.

La convergence des soutiens entre les États doit, selon nous, être mise en œuvre progressivement. Nous rejetons catégoriquement l'option d'une aide unique à l'hectare en 2020. Car il faut tenir compte du différentiel de coût de production entre les différents pays. Un euro de soutien n'a pas le même pouvoir d'achat en France, en Bulgarie ou en Roumanie ! Au plan national, nous estimons que la convergence des aides ne sera supportable que si elle se fait linéairement et sur dix ans.

Enfin, je tiens à ce que la réforme entre en vigueur en 2014, comme prévu. La crise économique et financière que traverse l'Europe ne doit pas devenir un prétexte pour détricoter la PAC et son financement. Je redoute qu'un échec sur la PAC ne signe l'échec de l'Europe.

Propositions de la FNSEA

- Pour une PAC gardant un budget au moins stable
- Pour une PAC qui accompagne, soutient et libère la production
- Pour une harmonisation européenne au niveau fiscal, social et environnemental

Sécurité alimentaire : un défi mondial



Le G120 a rassemblé plus de 400 paysans du monde entier à l'OCDE à Paris.

La vie et la santé des 7 milliards d'habitants de notre planète dépendent de la production agricole. Et d'ici 2050, il faudra nourrir chaque jour 9 milliards de personnes ! Produire en quantité croissante une nourriture de qualité n'est plus une question de volonté, mais bien une nécessité absolue. Et ce, sans dégrader l'environnement. Produire plus et mieux sont deux notions indissociables qui passeront par le pragmatisme et l'innovation. Ce défi planétaire relève d'une co-responsabilité. La France doit la partager avec tous les grands pays producteurs. Aujourd'hui, l'accès à l'alimentation n'est pas garanti à tous, y compris à l'intérieur de l'Europe. Les mou-

vements financiers influencent de plus en plus les marchés agricoles. La hausse des prix des denrées alimentaires prive les plus pauvres du minimum vital. À cela s'ajoutent la récurrence des problèmes climatiques et le caractère imprévisible de la production alimentaire qui, faut-il le rappeler, est basée sur le vivant. Avec 70 % de la population mondiale urbanisée, la faim n'est plus dans les campagnes mais dans les villes. Au printemps 2008, dans quelque 15 pays, les émeutes de la faim l'ont montré de façon criante. La famine est une menace pour un trop

grand nombre de citoyens du monde. Selon la FAO (Food and Agriculture Organization), près d'un milliard de personnes souffrent aujourd'hui de malnutrition. Et la Banque mondiale estime qu'1,2 milliard de personnes dans le monde vivent sous le seuil de l'extrême pauvreté, avec moins d'1,25 dollar par jour et par personne. Au 21^e siècle, l'alimentation est devenue plus que jamais une question stratégique. Les soulèvements de 2011, en Tunisie, en Egypte, en Libye, au Proche-Orient et au Moyen-Orient, lui confèrent même une dimension géostratégique. Dans ces pays, les équilibres alimentaires prennent une vraie dimension politique. Passées les crises, il est souhaitable que ces pays du bassin méditerranéen retrouvent tout leur potentiel de possibilités, de solutions et de volontés. Nombreux sont les espoirs à conforter.

Pour leur part, paysans français et européens sont reconnus pour leurs multiples capacités et, soutenus dans leurs activités – ils seront en mesure avec leurs homologues étrangers –



de participer pleinement à relever le défi mondial de la sécurité alimentaire : rendre accessible et disponible une nourriture en qualité et en quantité suffisante pour l'ensemble des humains.

Focus L'Europe

La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) 2014-2020 est essentielle pour l'avenir des agriculteurs, c'est pourquoi la FNSEA y sera particulièrement attentive. Pour que l'agriculture européenne se projette dans une dynamique de croissance, la commission européenne doit davantage tenir compte des conclusions du G20 agricole. Dans un contexte de crise financière, fixer le budget de la PAC et le rendre stable est une priorité absolue. La Commission européenne propose son maintien en euros courants jusqu'en 2020. De plus, les outils de gestion de marché doivent être renforcés, afin de sécuriser les revenus de la production agricole.

Cette réforme est l'occasion d'harmoniser l'Europe agricole au niveau fiscal, social et environnemental. La convergence des aides à la production doit aller dans ce sens, en tenant compte des différences de niveaux de vie dans chaque état membre. Au niveau national, voire régional, des disparités fortes existent aussi entre les producteurs. Appliquer une convergence de soutien de 40 % en 2014 puis de 100 % en 7 ans n'est pas envisageable. La FNSEA préconise un passage progressif sur une dizaine d'années. De même le taux de 30 % d'aides au verdissement est excessif. Il doit fortement être diminué. Diversifier les assolements, maintenir des prairies permanentes et consacrer 7% au « focus écologique » est inapplicable. En l'état, ces mesures menacent la compétitivité de l'agriculture européenne et forment un obstacle au principe de produire plus pour relever le défi de la sécurité alimentaire. La FNSEA souhaite que la nouvelle PAC accompagne, soutienne et libère la production agricole, pas l'inverse.

ZOOM

Du G120 au G20

L'an dernier, le G120 interpellait les responsables du G20 sur l'avenir de l'agriculture et comment nourrir la population mondiale. Ses recommandations ont été entendues par les Vingt qui s'engagent à : relancer la production agricole à l'échelle de la planète, notamment en investissant dans la recherche ; accroître la transparence des marchés agricoles via un système d'information Sima* ; créer un conseil de sécurité agricole pour coordonner les politiques agricoles du G20 ; constituer des stocks d'urgence pour renforcer la sécurité alimentaire ; limiter la volatilité des prix agricoles en dotant les régulateurs de marché de réels pouvoirs.

* opérationnel depuis le 15 sept. dernier, son premier rapport est disponible sur Internet

Une chance pour la France

L'agriculture est chère au cœur des Français. Mais au-delà de l'image d'Épinal, se cache un secteur stratégique pour la France.

Avec l'ensemble des filières agroalimentaires, l'agriculture est une chance pour les grands équilibres économiques de notre pays. Ce secteur est l'un des rares à afficher un excédent commercial très important (12 milliards d'euros en 2011) alors que la balance commerciale française est structurellement déficitaire de plus de 75 milliards. L'agriculture à elle seule représente 1,7 % du PIB de la France et 3,2 % avec les industries agroalimentaires, soit nettement plus que l'industrie automobile (0,7 %). Tout cela se traduit par de nombreux emplois, non délocalisables. La filière agricole et agroalimentaire (y compris les services à l'agriculture, le commerce...) mobilise près de 14 % de la population active. Plus d'un million de personnes travaillent dans les exploitations agricoles.

La France présente de nombreux atouts : la compétence des hommes et des femmes, des sols et des climats

favorables, une diversité de productions et des entreprises agroalimentaires. Elle peut à la fois répondre à une demande de proximité et aux marchés de grande consommation. Elle peut être conventionnelle, sous signe de qualité ou biologique. L'agriculture française forme donc un vrai pôle d'excellence.

Enfin, l'agriculture française constitue une solution pour la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Il faut le rappeler, les agriculteurs sont les premiers gestionnaires des ressources naturelles. Avec la biomasse, l'agriculture dispose de cartes maîtresses pour capter le CO₂, produire de l'énergie renouvelable (méthanisation, biocarburants, photovoltaïque), des bioproduits issus de la chimie du végétal et des biomatériaux.

Il faut que la France garde ses agriculteurs. Parfois maltraités et souvent montrés du doigt, les agriculteurs méritent une juste reconnaissance de ce qu'ils sont et de ce qu'ils apportent. Pour produire plus et mieux, ils ont également besoin de stabilité et d'une

certaine lisibilité : l'espérance d'un vrai revenu !

La France agricole et la France tout court ont un destin lié. Dans la société d'aujourd'hui, marquée par la défiance et la peur, le monde agricole est une aubaine. Il a su garder des valeurs : la rigueur, la solidarité, la volonté et l'esprit d'équipe. Ces principes humains fondamentaux peuvent être très utiles à toute la nation, au moment où la crainte de la mondialisation peut conduire au repli sur soi.

La campagne présidentielle est une occasion formidable de débattre de ces questions et d'asséner des convictions fortes : la recherche de compétitivité n'empêche pas l'humanité ; la volonté de résultats ne bloque pas le collectif et les causes ; la nécessité de l'efficacité n'est en rien un frein au durable et à l'écologiquement compatible. ▶

ZOOM

Droit de la concurrence

Le marché agricole est caractérisé par une atomisation de l'offre et une concentration de la demande (500 000 exploitations agricoles, 10 000 industries agroalimentaires, 5 centrales d'achats). La nécessité des producteurs de s'organiser pour renforcer leur position économique se heurte au droit de la concurrence.

Souvent jugée en « position dominante », une organisation de producteurs résiste difficilement à l'analyse dogmatique du droit de la concurrence. Alors que les producteurs souhaitant s'organiser font face à une concurrence communautaire voire mondiale, sur le plan juridique, ils sont souvent considérés comme opérant seulement sur un marché national. La position dominante est alors vite atteinte.

La grille de lecture du droit de la concurrence doit être adaptée aux exigences d'organisation économique.



Focus

Les clefs de la compétitivité

Comme toute activité économique, l'agriculture doit être compétitive, c'est-à-dire être en capacité de faire face à la concurrence extérieure.

Pour cela, il faut d'abord mettre fin aux distorsions de concurrence qui constituent un handicap pour l'agriculture et l'agroalimentaire français et se répercutent sur le niveau de revenu des producteurs. Comment accepter que dans un marché commun où les biens circulent librement, les contraintes soient différentes d'un État membre à l'autre ? Soit le gouvernement renonce à l'application de règles franco-françaises qui augmentent les coûts de production, soit le désavantage compétitif est compensé. Bien sûr, le champ est très vaste : coût de la main d'œuvre, loi sur les installations classées, accès aux produits phytosanitaires, soutien à la production d'énergie renouvelable, coût des transports... Autant de domaines qui font l'objet de revendications pour que les agriculteurs français ne soient pas injustement pénalisés par rapport à leurs voisins européens. Au moins, faisons en sorte de conserver les mesures favorables à la compétitivité des exploitations françaises.

Ainsi, les effets d'un prix du pétrole élevé et volatil sont catastrophiques, faute d'outil d'atténuation des chocs pétroliers. Il est donc essentiel de ne pas superposer au prix de la matière première une fiscalité onéreuse sur les carburants. En ce sens, la FNSEA rejette toute idée de taxe carbone franco-française.

Enfin, l'agriculture française sera compétitive si elle est en mesure de s'adapter aux évolutions futures grâce à l'innovation. La recherche doit permettre à la fois de satisfaire les besoins des consommateurs et de répondre aux enjeux environnementaux. Cela concerne des domaines variés tels que celui des biotechnologies, la sélection génétique ou l'alimentation animale. Une application aveugle du principe de précaution ne pourra pas permettre à la France de rester dans la course.

En résumé, il est urgent d'agir car malgré ses atouts indéniables, la ferme France perd des parts de marché dans certains secteurs. Ainsi, en l'espace de 10 ans, l'Allemagne est devenue plus compétitive que la France en production de légumes et en production porcine. ▶

OPINION...

de Philippe Mangin
Président de Coop de France



“A l'assaut !”

Soyons économiquement pragmatiques :

- Plus de 70 % des produits agricoles français sont transformés pour être consommés et un cinquième des produits doit être renouvelé chaque année pour satisfaire le consommateur. L'innovation est donc un facteur clé de performance pour l'industrie agroalimentaire forte de ses 10 000 entreprises... et 400 000 emplois ;
- Près de 80 % de la nourriture de nos concitoyens est commercialisée par la grande distribution, qui a su, en toute liberté depuis la LME*, imposer à ses fournisseurs-agriculteurs ses conditions de négociation ;
- 1/3 de la production agricole française est exportée en Europe et dans le Monde. Pourtant nos parts de marchés à l'international s'effritent faute d'opérateurs dimensionnés pour la taille de ces marchés... alors que notre offre alimentaire, la plus diversifiée et sécurisée au Monde est capable de répondre à l'essor démographique de nombreux pays aux portes de l'Europe.

Ces 3 seuls repères suffisent pour refonder une politique agricole offensive : plutôt que d'opposer exportations et circuits courts, innovation et environnement, agriculture bio et conventionnelle, n'est-il pas temps de promouvoir la diversité agricole française, à l'assaut de tous les débouchés, à condition que ces modes de production soient respectueux des ressources naturelles et des demandes des consommateurs, qui d'ailleurs complètent leur panier bio au hard discount le plus proche.

Quittons notre statut de fournisseurs subordonnés : Il est temps de produire mieux, mais aussi de produire plus. Il est temps de vendre mieux et de vendre plus ! Être véritablement ENTREPRENEUR, c'est le socle du pacte coopératif.

* Loi de modernisation de l'économie.

Propositions de la FNSEA

- Pour une place reconnue des producteurs au sein des filières
- Pour des filières agricoles puissantes, performantes et innovantes

Entreprises agricoles : libérer les énergies



Les aléas auxquels sont soumis les agriculteurs ne se limitent pas aux aléas climatiques. D'autres facteurs d'instabilité nuisent à la compétitivité des entreprises agricoles et bloquent leur développement. Gérer ces différents aléas est primordial.

Une meilleure maîtrise des conséquences des aléas climatiques est en marche. La prise en charge des calamités est peu à peu complétée par des assurances récoltes qui couvrent la plupart des productions. Mais des progrès restent à faire. Car la couverture climatique ne protège pas des risques liés à l'amplitude grandissante des marchés. Si quelques outils coexistent (contractualisation, couverture directe ou indirecte sur les marchés à terme...), ils sont insuffisants. Des réflexions sont en cours. La déduction pour aléas offre des perspectives intéressantes par la réserve de trésorerie qu'elle permet de constituer. Il faudrait toutefois assouplir ses conditions et compléter ses effets. La création d'une assurance pérennité couvrant la marge brute de l'exploitation serait très utile.

L'exploitant agricole doit gérer un autre aléa conséquent : transmettre son entreprise, pour assurer sa péren-

nité, sans qu'elle perde de sa compétitivité. Le développement des GAEC, EARL et autres SCEA a permis de donner un cadre juridique aux entreprises agricoles. Mais transmettre ses parts ne suffit pas. Car le foncier demeure en dehors de la société. Si le propriétaire exploitant maîtrise son foncier, le fermier, lui, peut difficilement transmettre ses baux quand son successeur n'est pas son descendant. Il est donc indispensable pour pérenniser l'exploitation de solidariser l'entreprise et le foncier. Le statut du fermage doit évoluer dans ce sens.

Parfois, sur une exploitation, les capitaux personnels manquent. En théorie, les sociétés agricoles permettent d'as-

socier différents actionnaires. Mais, en dehors de la famille, nos entreprises n'attirent pas les investisseurs. Ils résistent devant les risques importants, et la mobilité – trop lourde – du capital. Simplifier les modalités d'entrée et de sortie des associés des GFA (Groupement Foncier Agricole) améliorerait la situation. On pourrait aussi créer des organismes de placement dans le foncier agricole, à l'image des OPCF*. Les investisseurs bénéficieraient d'avantages fiscaux s'ils louent leurs terres à long terme. Certaines entreprises agricoles faisant appel à des sociétés commerciales pour trouver des capitaux quittent l'agriculture, son cadre juridique et fiscal. L'arrivée des sociétés par actions simplifiées (SAS) dans l'économie agricole montre le besoin de créer des sociétés de capitaux propres à l'agriculture. Pour accueillir des investisseurs, leurs actions seraient mobiles, la responsabilité des associés limitée. Dans cette refonte, le statut social de l'exploitant doit être reconsidéré. Sous certaines conditions, il doit pouvoir évoluer vers un statut de salarié, sans perdre sa qualité d'agriculteur. Pour protéger son patrimoine et sa famille, il faut limiter sa responsabilité financière. Les emprunts pourraient, par exemple, être garantis par un cautionnement mutualisé. Des solutions adaptées sont à concevoir et à promouvoir.

* Organismes de Placement Collectif Immobilier



LA PAROLE À...

Jean-Luc Baucherel
Président de la Fédération
Nationale de Groupama

“Les enjeux de la gestion des risques ?”

La prochaine décennie dessine dans les grands pays agricoles, de nouvelles politiques destinées à sécuriser des exploitations qui joueront un rôle stratégique dans l'approvisionnement alimentaire, dans la fourniture d'énergies renouvelables, dans le développement d'une nouvelle chimie du végétal et dans une gestion durable des milieux ruraux et des ressources naturelles. Cette sécurisation concerne toutes les productions, animales ou végétales, face à de multiples aléas climatiques, sanitaires ou économiques. Depuis 2009 deux chantiers sont ouverts en matière de gestion des risques : au niveau européen avec le bilan de santé de la PAC et au niveau national avec la Loi de Modernisation Agricole. L'enjeu est très important face au démantèlement des anciens mécanismes européens de régulation des productions et des marchés qui stabilisaient les prix agricoles.



Certes l'assurance ne remplacera jamais ces anciens dispositifs, mais à l'image des systèmes développés aux États-Unis, au Canada, voire en Espagne, elle peut limiter les risques financiers résultant des sinistres naturels ou des crises économiques. Déjà les grandes cultures et la viticulture ne bénéficient plus du Fonds de calamités. De plus l'expérience démontre qu'il est dangereux de se hasarder sur les marchés à terme sans une assurance récolte. Organisation professionnelle, membre de la CNMCCA* et du CAF**, la Fédération Nationale Groupama expérimente et développe, depuis dix ans, des offres assurantielles effectives destinées à doter les exploitations agricoles françaises d'instruments de gestion des risques qui leur permettront, à l'instar de leurs principaux concurrents, de relever les multiples défis de demain. Mais la réussite dépend, à l'instar des exemples étrangers, des accompagnements réglementaires et financiers publics (comme la réassurance publique ou l'abaissement du seuil de déclenchement) que l'ensemble des organisations professionnelles doivent négocier de façon ferme et résolue.

* CNMCCA : Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles.

** CAF : Conseil de l'Agriculture Française.

Propositions de la FNSEA

- Pour donner un statut moderne et simplifié aux agriculteurs et à leur exploitation
- Pour un financement plus souple et plus réactif
- Pour une fiscalité mieux adaptée aux contraintes du métier

Focus

Investissement : utiliser le levier fiscal !

Au-delà de la contribution aux charges publiques, la fiscalité est un levier efficace pour orienter, inciter et accompagner les entreprises dans leur développement.

Il est indéniable, par exemple, que la déduction pour investissement a permis aux agriculteurs de disposer d'une marge de manœuvre importante pour autofinancer leurs projets. A l'heure des restrictions budgétaires, « réduire la voilure » s'agissant des aides fiscales à l'investissement n'est pas une solution d'avenir. Ni pour l'agriculture, ni pour la France.

Anticiper l'avenir, les défis technologiques, les restructurations des entreprises comme des filières, mérite un accompagnement de l'État.

L'État peut avoir deux comportements envers les chefs d'exploitation. Soit il se comporte en actionnaire avide de dividendes, sans participer aux augmentations de capital, en négligeant le nécessaire autofinancement que suppose la performance d'une entreprise. Mais, une telle attitude handicape l'avenir !

Soit l'État a un autre positionnement, en laissant aux entreprises agricoles la trésorerie indispensable à leurs investissements, préparant la compétitivité à moyen et long terme de la ferme France. Et donc de sa capacité à générer un revenu pour les agriculteurs comme pour l'État !

Anticiper, c'est aussi sécuriser les entreprises face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques. La déduction pour aléas mise en place il y a dix ans n'a pas tenu ses promesses. Trop complexe, trop contraignante, insuffisante... elle ne répond pas aux besoins d'une épargne de précaution qui ne peut qu'être l'alliée objective d'une politique d'investissement nécessaire.

Deuxième employeur de France

Il est urgent que la France prenne conscience de l'atout que représente l'agriculture pour l'emploi dans notre pays.

La production agricole occupe à elle seule plus de 2 millions d'actifs. La filière, son amont et son aval, en représente 3,5 millions, soit près de 14 % de l'emploi en France ! Le secteur agroalimentaire est quant à lui le second employeur français, après l'industrie mécanique. Les emplois dans l'agriculture ont de nombreux avantages : ils couvrent quasiment tout le territoire français, sont très variés et offrent des opportunités multiples à tous les publics, notamment à des personnes peu ou pas qualifiées. Et ces emplois sont non délocalisables.

Nous constatons, aujourd'hui, l'échec cuisant des politiques de désindustrialisation menées dans notre pays pendant des années. À vouloir croire que l'avenir de l'économie française ne passait que par le développement des services, nos dirigeants successifs ont fait le choix, séduisant intellectuellement mais destructeur pour la croissance, d'abandonner des pans entiers de notre industrie. Il en a résulté des conséquences dramatiques pour l'emploi en France.

Nous devons absolument sortir de cette logique pour éviter que l'agriculture,

qui demeure un fleuron de notre économie, subisse le sort du secteur textile et de l'industrie lourde.

Le thème du « produire en France » semble s'imposer dans la campagne électorale. Nous pouvons nous réjouir de cette prise de conscience. Mais il faut sortir des discours incantatoires. Il faut prévoir des mesures concrètes. Il faut des actes.

L'urgence est de redonner de la compétitivité aux secteurs productifs en agissant sur le coût du travail. Nous ne parlons pas seulement d'écart de coût du travail avec les pays émergents, mais aussi avec nos plus proches voisins. En

2000, le coût moyen horaire du travail en France était de 8 % inférieur à celui de l'Allemagne. En 2008, il dépassait de près de 10 % celui de l'Allemagne... Et cette différence est d'autant plus importante que l'emploi est peu qualifié.

Pour faire face à cette situation, nous proposons de réformer le mode de financement de la protection sociale en France. Mettre en place une nouvelle assiette de calcul des charges sociales (voir encadré TVA emploi), mérite d'être discuté entre partenaires sociaux, l'État et l'ensemble des forces politiques de notre pays. Nous sommes prêts à ouvrir ce débat.



INTERVIEW...

de **Gérard Pelhate**
Président de la Mutualité
Sociale Agricole



« Quel avenir pour la protection sociale des agriculteurs et leurs familles ? »

La protection sociale, parce qu'elle est un élément de sécurisation des individus tout au long de leur vie professionnelle, participe à la compétitivité de l'économie. C'est pourquoi elle doit s'adapter à l'évolution des besoins et se moderniser. Face à l'évolution des modes d'entrée dans la profession agricole, à la diversification des activités au sein des exploitations, le temps est ainsi venu de s'interroger sur la complexité d'un modèle d'affiliation qui repose sur la 1/2 SMI*. Il n'est plus acceptable qu'en 2011 la maladie d'un exploitant, dès lors qu'elle se prolonge, puisse encore menacer la pérennité de son entreprise. Une vraie réflexion sur la couverture de ce risque doit être rapidement engagée, avec la profession et les pouvoirs publics.

Les exploitants, comme leurs salariés, n'attendent pas seulement des prestations en espèces. La qualité de leur cadre de vie dépend également de la présence de services de base. La MSA attend donc le soutien des pouvoirs publics dans sa vocation d'opérateur sur les territoires ruraux pour garantir l'accès à des services essentiels comme la prévention et les soins, l'accueil de la jeune enfance ou l'accompagnement des personnes âgées.

* Surface minimum d'installation.

Propositions de la FNSEA

- Pour des retraites agricoles au moins à 75 % du SMIC
- Pour le maintien du régime de la mutualité sociale agricole
- Pour une réforme de l'assiette du financement de la protection sociale : la TVA emploi

ZOOM

Pour des retraites décentes

Les pensions des retraités agricoles ayant eu une carrière complète sont en moyenne de 680 € par mois ! Donc nettement en-dessous du seuil de pauvreté (954 € / mois). Certains d'entre eux disposent de ressources complémentaires, mais un très grand nombre n'a pas d'autres revenus. Depuis 1997, l'action de la FNSEA a permis d'obtenir plusieurs plans d'amélioration des retraites agricoles. Pourtant, des différences subsistent entre le régime agricole et le régime général.

L'accès au minima de retraite est ainsi plus strict pour les exploitants agricoles que pour les salariés. Cela n'est pas justifiable. Il est urgent d'aligner les conditions d'accès, notamment pour que de nombreuses femmes qui ont des carrières courtes puissent bénéficier de vraies revalorisations.

De plus il faut savoir que la retraite d'un salarié, d'un artisan, d'un commerçant est calculée sur ses 25 meilleures années. Celle d'un agriculteur sur la totalité de sa carrière. Cette situation est inacceptable ! La FNSEA demande une équité de traitement qui permette à tous les retraités agricoles de vivre dignement leur retraite.

Focus

Pour la TVA emploi

Depuis plus d'un demi-siècle en France, la protection sociale, basée sur la solidarité, la mutualisation et l'implication des partenaires sociaux, est une richesse, un acquis, un pilier de la cohésion nationale. Mais ce modèle social est aujourd'hui menacé. Menacé car son mode de financement non seulement n'est plus adapté, mais surtout parce qu'il pèse sur notre compétitivité. Or, dans un monde ouvert tel que le nôtre, ne pas être compétitif revient à perdre des parts de marchés, à perdre des emplois et au final à avoir des besoins sociaux toujours plus importants. Nous proposons de sortir de ce cercle vicieux.

Nous souhaitons agir rapidement pour sauver notre modèle social, pour stopper la désindustrialisation de la France et refaire de notre pays une terre de production.

Nous proposons, pour ce faire, d'abaisser le coût du travail par le biais d'une suppression d'une part des charges sociales et de majorer, en contrepartie pour alimenter les recettes de la sécurité sociale, le taux de la TVA.

Cette TVA emploi marquerait le basculement d'une assiette « rémunération » vers une assiette « consommation ». Sur le marché intérieur, nos produits bénéficieraient ainsi d'un double avantage : d'une part, leur coût de revient diminuerait du fait de l'allègement des charges sociales, d'autre part, les produits importés seraient taxés lors de leur consommation de manière identique aux produits français, alors qu'aujourd'hui, ils ne subissent pas de taxation sociale. Nous gagnerions également en compétitivité sur les marchés d'exportation, car nos prix de revient seraient alors exempts de coûts sociaux. Nous proposons d'entrer dans cette démarche en appliquant ce nouveau modèle au financement des prestations familiales.

Et pour tenir compte de l'effet sur les prix, nous proposons que les salariés ayant de faibles rémunérations puissent bénéficier d'une mesure de compensation de l'éventuelle perte de pouvoir d'achat.

Cette réforme permettra de bâtir un modèle économique qui défende nos emplois et la croissance de la France.

de **Dominique Lefebvre**
Président de la Fédération
Nationale du Crédit agricole

La vitalité de ses territoires est un enjeu majeur pour la France, vitalité étroitement dépendante du dynamisme des réseaux d'entreprises qui irriguent l'économie, du local au national. Le Crédit agricole, banque coopérative et mutualiste, participe pleinement à cette dynamique en restant ancré profondément dans les territoires. Sa présence se traduit au premier chef à travers son réseau de 7 000 agences de proximité, un maillage unique en France pour un groupe bancaire privé. Sans quitter les zones rurales, il s'est développé dans les zones urbaines et continue d'investir dans l'innovation pour apporter les services utiles à ses 6,6 millions de sociétaires et 20 millions de clients en France. Citons l'exemple de la banque en ligne dont il est le leader. Sa gouvernance de terrain, dans laquelle les sociétaires élisent leurs représentants pour administrer la banque, inscrit durablement son action dans l'utilité concrète.

Le cœur de métier des Caisses régionales est de financer l'économie locale en collectant dans les territoires. Elles accompagnent les projets de l'ensemble des acteurs locaux : ménages, entreprises de l'agriculture mais aussi



des autres secteurs, collectivités locales. Le Crédit Agricole finance ainsi un quart de l'économie française. Ses moyens proviennent des résultats mis en réserve chaque année à 85 %. Ce faisant, elles créent directement des emplois et contribuent, y compris dans les zones les plus isolées, et le plus souvent à la première place, au dynamisme économique des régions. C'est ainsi que se boucle le cercle vertueux d'une banque coopérative et mutualiste ancrée dans les territoires. Ce modèle a fait ses preuves depuis plus de 125 ans. C'est un modèle solide, efficace, innovant, créateur d'emplois et de richesse. Il serait regrettable que les solutions nécessaires pour sortir de la crise ne tiennent pas compte de ses spécificités qui ont permis aux territoires de résister en France mieux qu'ailleurs.

Propositions de la FNSEA

- Pour une meilleure prise en compte des réalités humaines dans le monde rural
- Pour une égalité des services publics en milieu rural
- Pour une protection des terres agricoles face à l'invasion foncière
- Pour des territoires ruraux au service de nouvelles activités de loisirs et de tourisme

Pour une campagne vivante



Aujourd'hui, plus que jamais, nos territoires ruraux ont besoin d'une attention particulière, pour recouvrer toute leur vitalité.

Vivre en dehors des grands centres urbains, ne devrait pas signifier vivre dans un désert. Les populations rurales ont besoin, comme les autres, d'un confort de vie et de services adéquats, à proximité de chez eux. Sans quoi, ces habitants risquent de fuir la campagne, et les nouveaux venus de faire demi-tour. Pour que le monde rural attire particuliers et entreprises, des aménagements structurants sont nécessaires. Sur tous les territoires, il est indispensable que chacun ait accès à des services publics, par exemple par la création de maisons de services publics ou de lieux multiservices. Se faire soigner est de plus en plus problématique pour 4% de la population et cela va empirer. Il est urgent d'encourager l'installation des professionnels de santé en zone rurale, par des

incitations et par leur regroupement dans des structures de type maisons de santé rurales. L'économie de nos territoires passant aussi par le développement des technologies de la communication, chaque entreprise, chaque foyer doit pouvoir bénéficier d'Internet à haut débit. Enfin, les familles rurales ont besoin de structures d'accueil pour leurs enfants petits et grands (garderies, crèches, écoles primaires...) et, pour s'épanouir, de pouvoir participer à des activités culturelles, sportives, etc.

Une agriculture reconnue

Certaines zones rurales cumulent les difficultés : l'isolement, la rudesse du milieu naturel, le manque de moyens financiers et de perspectives. Il est souhaitable que tous les territoires soient placés sur un pied d'égalité. Notre pays doit pour cela, dans une impulsion solidaire, aider ses communes les plus en difficulté. Cela doit passer par un soutien accentué de l'Etat et des collectivités, mais aussi

de l'Europe via le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE). Quand les dessertes routières et ferroviaires sont insuffisantes, il faut les renforcer. Quand les handicaps naturels sont évidents, il faut leur trouver une compensation économique.

Les exploitations agricoles – dont 40 % sont situées en zone urbaine ou périurbaine – jouent un rôle économique indiscutable et répondent aux préoccupations actuelles : maintien et entretien des espaces naturels, absorption du CO₂. Profitables à tous, ces terres agricoles – cultivées ou non – doivent être protégées de l'urbanisation galopante. Pour cela, il faut, avant tout, que l'agriculture – qui produit pour tous – soit reconnue d'utilité publique. L'urbanisation ne peut se faire au détriment de l'activité agricole. Les exploitations dont les terres sont déjà « grignotées » doivent retrouver leur capacité de production. Et les plans locaux d'urbanisme devraient davantage s'inscrire dans la durée et pourquoi pas à l'échelle intercommunale. Ainsi, avant de convertir des parcelles agricoles, on pourrait mieux utiliser les terrains déjà construits : en densifiant le bâti, en réhabilitant des friches industrielles, en privilégiant des parkings en sous-sol plutôt qu'en surface, etc.

Il est crucial de penser tous ensemble – urbains et ruraux – à l'avenir des territoires que nous partageons dans une logique de complémentarité. Quels sont les besoins de chacun ? Quel usage des terres pour quel développement économique et social ? Quelle production pour quelle consommation ? Cette réflexion permettra de mieux vivre ensemble, de partager les projets de développement des territoires dans lesquels l'agriculture joue un rôle important, de faire connaître et valoriser le patrimoine rural et enfin de partager les valeurs terriennes.

Made in qualité

Les signes d'identification de qualité et de l'origine (AOC, AOP, IGP, Label Rouge, Bio...) ont de nombreux atouts. Ils permettent aux producteurs de valoriser leurs produits, de protéger leurs savoir-faire, et aux distributeurs de créer de la valeur ajoutée. Les consommateurs, ainsi informés sur la provenance et l'élaboration, sont guidés dans leurs choix vers des aliments de première qualité. La plupart reste aujourd'hui très attaché au goût, au plaisir de manger, aux produits de tradition gastronomique ainsi qu'au respect de l'environnement. Les signes d'identification de qualité et de l'origine répondent donc à une demande conjointe des consommateurs et des filières de production et distribution.

Ce dispositif s'appuie sur l'engagement de l'État et des professionnels : agriculteurs, transformateurs et distributeurs. Ils adhèrent volontairement à une démarche qua-

lité définie par un cahier des charges. Celui-ci est élaboré par les professionnels et validé par les pouvoirs publics. L'adhésion peut être collective ou individuelle. Des organismes indépendants, agréés par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), contrôlent le respect des engagements par tous les intervenants et ce tout au long de la chaîne de qualité.

En France, les signes d'identification de qualité et de l'origine sont nombreux : 364 AOC pour les vins et alcools, 49 AOC pour les produits laitiers et 42 pour divers produits agroalimentaires (fruits et légumes, huiles d'olive, viandes, miels, produits de la pêche, condiments, fourrage, huile essentielle). 470 cahiers des charges Label Rouge existent dont 350 pour les viandes, volailles, charcuteries et salaisons. Et 102 IGP sont enregistrés. Le Bio, lui, concerne 16 500 exploitations en France.

de **Guy Vasseur**
Président de l'Assemblée
Permanente des Chambres
d'Agriculture



« Durablement compétitifs »

Contribuer à nourrir 9 milliards d'habitants en 2050 dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de changement climatique, tel est le défi posé aux agriculteurs. Concilier qualité de l'alimentation et préservation de l'environnement, telles sont aussi les demandes des consommateurs.

Le développement durable est au cœur de l'action des agriculteurs et de ceux qui les accompagnent. L'agriculture doit être rentable, source d'emplois et de dynamisme territorial. Elle doit aussi préserver les écosystèmes, socles de production, et proposer des solutions d'avenir. Cela passe par une recherche agronomique performante, co-construite avec les agriculteurs, et une large diffusion des innovations. Et des politiques stables et cohérentes prenant en compte les spécificités locales. Cela nécessite que les agriculteurs vivent de leur travail. Les normes doivent être harmonisées et simplifiées au niveau européen. La France ne doit pas en rajouter, afin de ne pas créer des distorsions de concurrence qui plombent notre compétitivité sans être pour autant efficaces pour l'environnement. Les agriculteurs rendent des services d'intérêt général, passerelles entre ruraux et urbains, à valoriser davantage. Avec leurs partenaires, les Chambres d'Agriculture sont engagées au quotidien pour cette performance durable de l'agriculture et des territoires. Nos champs d'intervention sont multiples : reconquête de la qualité de l'eau, préservation du foncier et de la biodiversité, développement des énergies renouvelables, promotion de l'agriculture biologique... Dans le cadre du plan Ecophyto 2018, 140 000 agriculteurs ont déjà suivi une formation pour mieux utiliser les produits phytosanitaires. 1 200 fermes de référence sont engagées et coordonnées par les Chambres d'Agriculture. La diversité de notre agriculture est un formidable atout pour la France. N'opposons pas les modèles, mais développons un nouveau contrat de cohésion nationale.

Propositions de la FNSEA

- Pour une agriculture, productrice d'environnement
- Pour une performance environnementale alliée à une performance économique

Performances environnementales et économiques

Face au défi de la sécurité alimentaire de l'Europe et du monde, face au défi de la compétitivité et de l'emploi, l'agriculture française se place résolument dans une logique de croissance. Pour autant, elle ne saurait se satisfaire d'une croissance de court terme et entend au contraire cultiver une croissance durable dans tous les sens du terme, économique, sociale et environnementale qui ouvre des perspectives à long terme.

Il convient donc d'aborder sans tabou la question écologique. Nous sommes dans un monde aux ressources naturelles limitées. Les agriculteurs en sont les premiers conscients. Il est donc indispensable que notre modèle de croissance intègre une utilisation optimale des ressources et capitalise sur les marges de progrès pour atteindre une performance environnementale qui aille de pair avec notre nécessaire performance économique.

Produire plus et produire mieux : deux exigences non seulement compatibles mais indissociables. Elles fondent le nouveau pacte que nous proposons aux décideurs politiques et à la société.

Il est temps d'agir car la question environnementale est aujourd'hui source d'une incompréhension grandissante entre les agriculteurs, les acteurs environnementaux et les pouvoirs publics. Alors qu'ils ont accompli au cours des deux dernières décennies de sérieux efforts pour changer leurs pratiques, les agriculteurs sont toujours davantage mis en accusation sur leur façon de travailler. Les contraintes bureaucratiques, les interdits dogmatiques et les sanctions aveugles sont autant de freins au développement, à l'initiative, à l'intelligence. L'heure est venue de tourner le dos à une écologie punitive et de jeter les bases

d'une écologie responsable, pragmatique et innovante reposant sur quelques idées simples.

En premier lieu, il s'agit de reconnaître que les agriculteurs sont les premiers gestionnaires des ressources naturelles, ainsi que des producteurs de biens et services environnementaux : énergies renouvelables, biomasse, eau, régulation climatique, paysages, biodiversité... Leurs actions doivent être recensées, comptabilisées, valorisées. Faire croire que les problèmes environnementaux seraient rapidement résolus par le retour systématique à des systèmes extensifs, peu productifs, est une idée fautive qu'il faut combattre.

Deuxième évidence : il n'y aura pas d'écologie ni de biodiversité sans terres agricoles. Au quotidien, les agriculteurs contribuent au maintien de races et de variétés rustiques, ils entretiennent les terres, les berges, les haies, les paysages. La préservation des terres, richesse non renouvelable, est un préalable absolu : il faut combattre l'artificialisation galopante !

Troisième point : la nouvelle donne institutionnelle qui confère aux associations environnementales un rôle prééminent de partie prenante aux débats, ne peut se construire au détriment des acteurs essentiels que sont les agriculteurs. Le dialogue est fructueux s'il s'engage sur le respect mutuel et l'écoute. Écoutons les agriculteurs, cela permettra de retrouver du bon sens paysan et d'éviter des aberrations dans l'application des règles édictées.

Quatrième constat : l'agriculture n'est pas une chaîne industrielle et les changements de pratiques ne se décrètent pas instantanément sur 500 000 exploitations. Chacune doit trouver son rythme adapté à ses contraintes. L'efficacité passe par des périodes de transition,

des « boucles de progrès » et des projets collectifs générant un effet de masse sur un territoire.

Enfin, il nous faut développer une culture de l'évaluation et du résultat. C'est la seule façon de quitter le dogme pour la raison et le pragmatisme.

Des promesses ont été faites sur l'évaluation des mesures réglementaires, il convient maintenant de s'engager sur leur mise en œuvre. Avant toute décision, il convient de répondre à trois questions : quel est le bénéfice réel pour la société ? Quel est l'impact économique pour la filière ? Cette mesure est-elle mise en place au même niveau par nos partenaires européens car les distorsions de concurrence sont particulièrement intolérables sur le marché unique européen.

Culture du résultat, car le résultat prime sur les moyens ! Les agriculteurs revendiquent leurs responsabilités, ils sont prêts à s'engager contractuellement sur des objectifs environnementaux raisonnables et négociés, et ce d'autant plus qu'ils auront accès aux outils innovants qui foisonnent sur le terrain. C'est pourquoi il est nécessaire de réinvestir massivement dans la recherche fondamentale et appliquée afin de remettre l'agronomie au cœur de notre métier et de donner leur chance aux technologies nouvelles, atouts fondamentaux de notre avenir.

L'écologie que nous appelons de nos vœux, celle de la réconciliation, sera celle qui parlera au cœur des Français et qui, dans le même temps, garantira la pérennité des entreprises et des emplois en agriculture : une écologie humaine qui réponde aux exigences des générations futures et une écologie moderne fondée sur des approches rigoureuses et scientifiques même si nous savons qu'il n'est de « science sans conscience ».

Focus

Eau : arrêter le gaspillage

L'accès à l'eau, facteur de production incontournable, est un enjeu particulièrement prégnant dans le contexte actuel à la fois de forte croissance de la population mondiale et donc de ses besoins alimentaires, et de changement climatique engendrant des modifications de la pluviométrie. L'épisode de sécheresse de 2011, appelé à se répéter de plus en plus fréquemment à l'avenir, a montré toute l'importance de l'enjeu pour la ferme France.

La FNSEA refuse catégoriquement les approches dogmatiques au sujet de l'eau, ne reposant que sur la diminution de la production et la décroissance de l'activité agricole. Elle s'oppose aux réductions systématiques des volumes prélevés et des surfaces irriguées, aux obligations de type « tout bio » ou « tout pâturage » pour protéger les captages d'eau potable. Il est impératif de concilier le développement de la production agricole avec la bonne gestion de la ressource, sa protection et sa disponibilité pour tous les usages.

Il est aujourd'hui plus qu'urgent de prévoir les stockages d'eau suffisants pour répondre aux besoins, estimés à 400 millions de m³ en France, pour sécuriser la production agricole et préserver la qualité des produits. La réglementation trop complexe est un obstacle majeur au développement des projets de stockage ; elle doit être simplifiée. Si l'on veut répondre de manière pérenne à l'enjeu de la qualité de l'eau, les mesures de protection mises en œuvre par les agriculteurs doivent être contractuelles et accompagnées financièrement.

ZOOM

La biodiversité, c'est notre affaire

Depuis 2006, la FNSEA rassemble la Profession agricole et le monde cynégétique (Chasseurs et Office de la faune sauvage) dans un partenariat au service de la biodiversité : Agrifaune.

Le programme Agrifaune, développé dans les exploitations agricoles, évalue, développe des itinéraires techniques, des savoirs faire favorables à la biodiversité, plus spécifiquement à la petite faune sauvage. Il s'agit de mettre en œuvre des solutions pragmatiques qui permettent tout à la fois de garantir la performance économique de l'agriculture et la protection de la biodiversité dans les champs, les prés, les vergers et les vignes. C'est du gagnant-gagnant !

La FNSEA souhaite encourager de tels partenariats à l'avenir, à l'image par exemple du succès exemplaire d'ADIVALOR - auquel participe la FNSEA - dans la collecte et le traitement des déchets de l'agrofourniture (sac d'engrais, plastiques, bidons de phytosanitaire...).

Ils, elles ont dit

– **Nathalie Artaud**, LUTTE OUVRIERE
« Les petits agriculteurs comme les salariés ont intérêt à ce que la transparence soit faite et à ce que les grandes entreprises de l'industrie et du commerce ainsi que les banques soient soumises au contrôle de la population. »

– **François Bayrou**, MoDEM MOUVEMENT DEMOCRATE
« Le modèle agricole doit être celui d'une agriculture qui vit par ses prix. Je ne céderai en rien sur la nouvelle réforme de la PAC pour 2013 et il faut que les mêmes règles environnementales et sociales s'appliquent à tous. »

– **Christine Boutin**, PARTI CHRETIEN DEMOCRATE
« Pour soutenir l'agriculture française, il faut un transfert vers la consommation de charges pesant sur la production, des investissements en recherche et développement, mieux répartir les aides entre les différentes productions et aider les jeunes agriculteurs à s'installer. »

– **Jean-Pierre Chevènement**, MRC MOUVEMENT REPUBLICAIN ET CITOYEN
« La seule compétitivité durable repose sur des produits élaborés de qualité, il faudra donc encourager le développement de ces produits dans le cadre de filières capables de valoriser la production française. »

– **Nicolas Dupont-Aignan**, DEBOUT LA REPUBLIQUE
« Il faudra rompre avec un euromondialisme destructeur, notamment par l'instauration d'une exception agricole à l'OMC, le rétablissement de la préfé-

rence communautaire, le principe de l'autosuffisance alimentaire européenne et rétablir les prix garantis en particulier pour le lait. »

– **François Hollande**, PARTI SOCIALISTE
« Je suis un élu de la France rurale où les agriculteurs démontrent l'excellence de leur travail sans en recevoir le revenu qu'ils méritent. Je fais le choix de la qualité, d'agricultures diversifiées durables et performantes sur tous les territoires. »

– **Eva Joly**, EUROPE ECOLOGIE LES VERTS
« Nous défendons un autre modèle d'agriculture, une agriculture résiliente, en accord avec l'environnement, adaptée au territoire, créatrice d'emplois. Nous proposons d'accompagner la transition du monde agricole vers l'agroéconomie. »

– **Corinne Lepage**, CAP 21
« Il faut mieux travailler à améliorer le revenu des agriculteurs. Je m'attacherai à mettre en place une politique qui aura pour but de favoriser la qualité des produits et de développer les circuits courts plus rémunérateurs. »

– **Marine Le Pen**, FRONT NATIONAL
« Afin de sortir nos agriculteurs du carcan bruxellois, sera mis en place une loi de programmation pluriannuelle qui aura pour premier objectif la stabilisation des prix des matières premières agricoles. »

– **Jean Luc Mélenchon**, FRONT DE GAUCHE
« Le monde agricole doit sortir de cette crise permanente en changeant de modèle, le nôtre, c'est une agriculture paysanne, écologique et relocalisée. »

– **Frédéric Nihous**, CNPT CHASSE PECHE NATURE TRADITION
« Il faut réguler la production pour garantir des prix rémunérateurs et soutenir l'activité agricole, développer aussi de façon complémentaire la diversification et les projets innovants pour les agriculteurs. »

– **Philippe Poutou**, NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
« Nous refusons cette idée de compétition. Plutôt que de vouloir plumer l'autre, nous préférons œuvrer à la souveraineté alimentaire, à une bonne entente entre les peuples par des échanges équitables et le partage des compétences. »

– **Nicolas Sarkozy**, UMP
« Nous avons mis en place un modèle agricole fondé sur la transparence dans les relations commerciales, sur la contractualisation. Il faut aider les producteurs agricoles français à baisser le coût de production ; il faut que notre administration soit plus souple et nous allons prendre un certain nombre de décisions pour relâcher la pression sur l'environnement. »

– **Dominique de Villepin**, REPUBLIQUE SOLIDAIRE
« Notre agriculture est un atout. Un atout pour notre sécurité alimentaire, un atout pour nourrir le monde, un atout économique pour notre pays dans la mondialisation. On ne délocalisera pas nos champs et nos fermes. »



– **Nicolas Miguet**, RASSEMBLEMENT DES CONTRIBUABLES FRANCAIS
« L'agriculture française doit prendre un virage radical, un virage vertueux qui dégagera en dix ans entre 200 000 et 250 000 emplois nouveaux. »

– **Hervé Morin**, NOUVEAU CENTRE
« Je propose l'adoption d'une grande loi agricole permettant l'émergence de filières agricoles structurantes dans les régions, ainsi que la définition d'un schéma de développement agricole. »



Semons l'avenir !

www.fnsea.fr

La FNSEA rassemble depuis 1946, les agricultrices et les agriculteurs de toutes les régions et toutes les productions.

La FNSEA unit, autour d'une agriculture innovante, citoyenne et durable, des paysans qui assument les trois fonctions de leur métier :

- Fonction de production : fournir au consommateur des produits sains et de qualité.
- Fonction territoriale : gérer l'espace, façonner, préserver les paysages et les ressources naturelles.
- Fonction sociale : contribuer à l'emploi et à l'animation du milieu rural.

Leurs territoires

16 000 syndicats locaux
96 fédérations et unions départementales
22 fédérations régionales

Leurs productions

31 associations spécialisées défendent plus particulièrement les intérêts économiques et techniques, par secteur de production.

Leur statut social

La FNSEA comprend 4 sections sociales : les agricultrices, les propriétaires, les fermiers, les anciens exploitants.

